



Esch-sur-Alzette le 21 avril 2006.
Hotel de Ville
Place de l'Hotel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 5 mai 2006 de 9 00 à 14 00 hres

dans la grande salle de séance de l'Hôtel de Ville avec l'ordre du jour suivant:

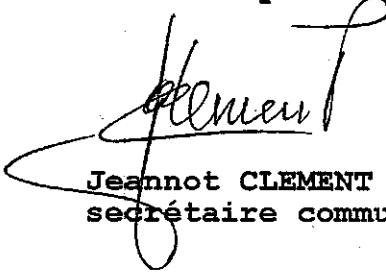
ORDRE DU JOUR:

1. Correspondance
2. Logements communaux : bilan intermédiaire ; présentation
3. Projet « Ganzdaagsschoul » :
 - présentation
 - participation aux frais de restauration scolaire et d'encadrement ; décision
4. Convention des services d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes adultes- année 2006 ; décision
5. Règlement général de police : modification ; décision
6. Dénomination de rues ; décision
7. Questions de personnel ; décision
8. Enseignement : questions de personnel ; décision
9. Commissions consultatives : modifications ; décision
10. Subsides extraordinaires ; décision
11. Déclarations de recette, exercice 2005 ; décision
12. Contrats de bail ; décision
13. Règlements de la circulation routière ; confirmation et décision
14. Affaire disciplinaire : recours ; décision
15. Indigénat ; décision


Les deux derniers points seront traités en séance secrète.

Les dossiers peuvent être consultés par les conseillers communaux au service du secrétariat à partir du mardi 2 mai 2006.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.



Jeannot CLEMENT
secrétaire communal,



Lydia MUTSCH
bourgmestre,



Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2006.

CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir prendre note d'un ajout à l'ordre de jour de la séance du conseil communal fixée au:

vendredi 5 mai 2006 à 9.00 heures

à l'Hôtel de Ville:

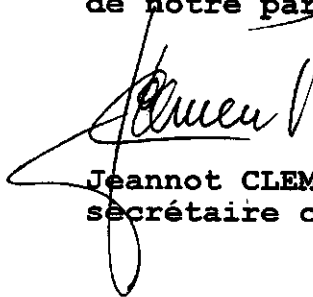
AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

sous le point 14. Affaires disciplinaires :

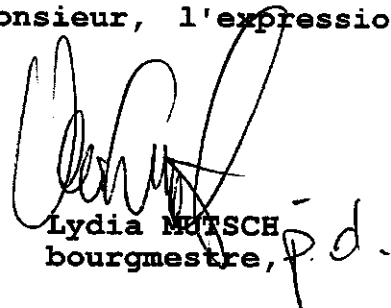
Ce point se présentera de la manière suivante :

- 14a : recours ; décision
- 14b : rétrogradation ; décision

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.



Jeannot CLEMENT
secrétaire communal,



Lydia MITSCH
bourgmestre, p.d.